



**Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) est entré auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) après son décès et alors il a posé sa bouche entre ses deux yeux, il a mis ses mains sur ses tempes et il a dit : Ôh ! Meilleur des Prophètes... Ôh ! Meilleur des amis intimes... Ôh ! Meilleur des élus !**

'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) relate : « Abû Bakr (qu'Allah l'agrée) est entré auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) après son décès et alors il a posé sa bouche entre ses deux yeux, il a mis ses mains sur ses tempes et il a dit : "Ôh ! Meilleur des Prophètes... Ôh ! Meilleur des amis intimes... Ôh ! Meilleur des élus !" »

[Bon] [Rapporté par Aḥmad]

Abû Bakr Aṣ-Ṣiddîq (qu'Allah l'agrée) est entré auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) après son décès et alors il a posé sa bouche entre les yeux du Prophète (sur lui la paix et le salut) et l'a embrassé. Ensuite, il a mis ses mains sur les tempes du Prophète (sur lui la paix et le salut), ce sont les côtés du visage entre l'œil et l'oreille. Il a alors dit : « Ôh ! Meilleur des Prophètes... Ôh ! Meilleur des amis intimes... Ôh ! Meilleur des élus ! » C'est-à-dire qu'il était peiné (qu'Allah l'agrée) et souffrait de la mort du Prophète (sur lui la paix et le salut). Il le décrit comme étant son ami véridique et sincère, celui qu'il aimait plus que tous les gens et qu'il préférerait à quiconque, même à sa propre personne. C'est ce qu'on appelle l'élégie [funèbre] dès lors où il n'y a pas dans le cœur d'opposition au malheur ni d'affliction, ni d'élévation de la voix comme certaines femmes le font en cris et en lamentations. Ainsi donc l'élégie [funèbre] est permise et c'est ce qu'a fait Abû Bakr (qu'Allah l'agrée).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10982>

